

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires,

A Andernos-les-Bains, le 2 février 2022

N/Réf : BL/FR/CD – N° 245

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 8 février 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires,

**Vu** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021) ;

**Vu** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;

**Vu** la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

**Considérant** que les lois précitées fixent les mesures dérogatoires applicables jusqu'au 31 juillet 2022 et encadrent le régime transitoire de vigilance sanitaire afin de garantir la continuité institutionnelle des collectivités territoriales et de leurs groupements ;

**Considérant** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le **Mardi 8 février 2022 à 17 h 30** dans la Salle du Broustic – 11 Esplanade du Broustic à Andernos-les-Bains.

À l'aune du contexte sanitaire, l'espace dans lequel se déroulera cette séance répondra aux normes en vigueur (respect de la distance physique, gel hydroalcoolique, masque obligatoire).

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, les rapports tenant lieu de notes de synthèse, accompagnés de leurs annexes le cas échéant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires, l'expression de ma sincère considération.

Le Président de la COBAN,



Bruno LAFON

**NB<sup>1</sup>** : En cas d'indisponibilité, vous disposez de la faculté de confier un pouvoir à un autre membre du Conseil ; jusqu'au 31 juillet 2022, vous disposez de la faculté d'être porteur de 2 pouvoirs.

**NB<sup>2</sup>** : Pour prévenir une situation de conflit d'intérêt, je vous invite à déclarer au Secrétariat général, à réception de la présente convocation, les sujets susceptibles de vous mettre en position de conflit et de donner pouvoir sans consigne de vote pour ces sujets.

Pour rappel, ces conflits peuvent naître :

- d'une part, d'activités exercées par les élus depuis les cinq années précédant l'élection : des activités professionnelles et qui ont donné lieu à rémunération ou contrepartie financière de leurs participations aux organes dirigeants d'un organisme privé ou public, ainsi que de leurs participations financières dans le capital d'une société d'activités bénévoles, leurs fonctions et mandats électifs d'activités de consultant ;

- mais d'autre part, du fait de fonctions, mandats électifs et activités professionnelles exercées à la date de l'élection par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin.

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Mardi 8 février 2022 à 17 h 30**

**Salle de réunion du Broustic à Andernos-les-Bains**

### **ORDRE DU JOUR**

*Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021*

#### **STRATEGIE ET PLANIFICATION TERRITORIALE**     **(Rapporteur : M. PAIN)**

2022-01DEL) Approbation du projet de territoire 2022-2030

2022-02DEL) Arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat

#### **ENERGIES RENOUVELABLES-SANTE-SERVICES MUTUALISES**

**(Rapporteur : Mme LARRUE)**

2022-03DEL) Contrat Local de Santé Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre –  
Signature accord-cadre

#### **RESSOURCES HUMAINES**     **(Rapporteur : Mme LE YONDRE)**

2022-04DEL) Mise à jour du versement des Indemnités Horaires pour Travaux  
Supplémentaires (IHTS)

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE-EMPLOI**

**(Rapporteur : M. MARTINEZ)**

2022-05DEL) Autorisation de défrichement dans le cadre du projet l'extension du  
CAASI 7 à Andernos-les-Bains

#### **FINANCES PUBLIQUES**     **(Rapporteur : Mme LE YONDRE)**

2022-06DEL) Montants prévisionnels des Attributions de Compensation pour 2022

2022-07DEL) Evolution des Attributions de Compensation

#### **QUESTIONS DIVERSES**     **(Rapporteur : LE PRESIDENT)**

- Décisions du Bureau communautaire